Supplément au certificat Europass

BELGIQUE / FLANDRE

1. Intitulé du certificat (NL)

Ervaringsbewijs: podiumtechnicus geluid (m/v)

dans la langue originale

2. Traduction de l'intitulé du certificat

Certificate of professional competence: performing arts sound technician (m/f) (EN)

Titre de compétence professionnelle: régisseur son de spectacle (h/f) (FR)

Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Description des compétences acquises

La norme a été développée et approuvée par les partenaires sociaux sectoriels.

Le titulaire du titre de compétence professionnelle sait:

élaborer une fiche technique de son:

- offre des solutions techniques au créateur/metteur en scène afin de réaliser un concept artistique, tout en tenant compte des contraintes et des possibilités du site et des ressources;
- indique le matériel audio utilisé et sa position sur le plan technique;
- documente le plan son avec des listes des patches, perches, matériaux et repères;
- choisit des alternatives lorsque certains appareils audio ne sont pas présent, en respectant le concept artistique;
- coupe et fait le montage du matériel audio sur un support de son, de sorte que le matériel est prêt à être utiliser pendant le spectacle.

monter et brancher les appareils audio:

- monte des micros, des amplificateurs et moniteurs ou les accroche aux perches ou porteuses selon les exigences de la fiche technique de son et les possibilités de la salle;
- monte la console sur une position centrale dans la salle, à hauteur du public et assez proche du podium, de sorte que l'opérateur peut évaluer comment est le son pour les spectateurs;
- tient compte de la capacité de charge et de la charge ponctuelle en accrochant les objets sur la perche ou les porteuses;
- sécurise tous les objets sur les perches ou porteuses avec un câble de sécurité assez solide pour sécuriser le poids, s'assurant que les pièces mouvantes ne sont pas bloquées dans leur mouvement et que la chute est limitée au minimum;
- contrôle la tension et les dispositions de sécurité sur le réseau avant de brancher des appareils électriques;
- connecte le système son avec l'alimentation électrique présente, de sorte qu'il n'y a pas de surcharge ou d'interférence;
- connecte les micros, les moniteurs, les haut-parleurs, les appareils à effet et les amplificateurs avec les consoles afin que les appareils fonctionnent, les câbles ne sont pas tordus et les connexions peuvent être tracées.

régler les appareils audio:

- règle les fréquences de manière qu'il ne peut pas y avoir de l'interférence entre les différents appareils sans fil;
- dirige les haut-parleurs et les moniteurs, tout en tenant compte des angles de diffusion du système audio, des caractéristiques acoustiques et des dimensions de la salle;
- règle le système audio afin d'obtenir une diffusion égale du son étalée sur la salle;
- règle le mix de la salle et des moniteurs, en tenant compte de la fiche technique de son, des possibilités de la salle et des souhaits du metteur en scène et des artistes, de sorte que tout est compréhensible dans la salle ou sur scène et que l'effet Larsen est réduit;
- met au point le réglage de tonalité de la console son et des périphériques (égaliseur, effets sonores, noise gates et compresseurs) afin d'obtenir un mix balancé, en conformité avec les souhaits du metteur en scène, du créateur et des artistes;
- règle les effets sonores courants (reverb et delay) sur les périphériques, en conformité avec les souhaits du metteur en scène, du créateur et des artistes;
- règle les paramètres pour l'enregistrement sur la console de sorte que l'enregistrement soit assez dynamique sans qu'il n'y ait de surcharge.

Note explicative

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme à le Résolution 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 concernant la transparence des qualifications, à la Résolution 96/C224/04 du Conseil du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle, ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/EG du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Pour plus d'information, visitez le site: http://europass.cedefop.europa.eu

© Communautés européennes 2002

opérer les appareils audio:

- consulte les modes de son au moment approprié;
- suit des repères visuels et donnés;
- fournit une alternative à l'échec d'un micro, moniteur ou amplificateur, afin d'obtenir un résultat similaire;
- règle le son sur la console de salle ou moniteur si quelque chose n'est plus bien compréhensible, s'il y a du Larsen, si le mix ne correspond plus avec le concept artistique ou si l'artiste le demande;
- fait un enregistrement du spectacle sur un support de son.

repérer et résoudre des problèmes:

- mesure la tension, le courant et la résistance avec un appareil de mesure universel et compare les valeurs mesurées avec les valeurs attendues et dérivées;
- cherche des défauts dans les systèmes de son en excluant les causes possibles;
- déconnecte la puissance d'une installation électrique avant d'y travailler;
- décide quel amplificateur est en échec dans le système son;
- détermine l'intensité de courant nécessaire en fonction de la section de câble en remplaçant un fusible;
- remplace les fusibles des appareils utilisés selon les spécifications techniques;
- remplace les connecteurs, de sorte que la gaine du câble est serrée dans le connecteur et le câble ne peut pas être tiré.

délibérer:

- parle des aspects artistiques du plan de son technique et de son impact sur les autres conceptions de sorte que le plan de son technique soit en conformité avec les souhaits artistiques et les autres conceptions techniques du spectacle;
- explique les problèmes concernant les techniques de sonorisation dans la production au créateur/metteur en scène ou au régisseur;
- parle des aspects financiers et logistiques du plan de son technique (prix, sécurité, transportabilité, ...) de sorte que le spectacle prévu peut effectivement être réalisé;
- adapte son vocabulaire en parlant de la production aux personnes sans connaissance technique.

coopérer:

- donne des instructions claires et sans ambiguïté oralement et par écrit à ses collègues et aux assistants en plaçant l'équipement son, de sorte qu'il est construit en sécurité et en conformité avec le plan de son technique;
- échange des informations fonctionnelles avec des collègues sur la distribution, l'exécution et l'avancement des travaux, de sorte que le montage, le démontage et le spectacle peuvent se passer facilement et en sécurité;
- suit les accords faits (concernant le montage, le spectacle et le démontage).

travailler en sécurité:

- fixe les câbles de manière qu'on ne peut pas trébucher;
- utilise des échafaudages roulants et des échelles de sorte qu'ils ne peuvent pas se déplacer ou tomber;
- utilise les outils uniquement aux fins pour lesquels ils ont été faits;
- applique les techniques de levage ergonomique;
- informe les collègues sur scène avant de descendre une perche ou une porteuse;
- informe le responsable de situations dangereuses et de situations à risque potentiel;
- utilise la protection antichute pour le travail à hauteur.

4. Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles pour le détenteur du certificat

Le détenteur du titre de compétence professionnelle sait travailler en tant que régisseur de spectacle son dans le secteur du spectacle vivant et du profit social (notamment aux théâtres, centres culturels, opéras, aux compagnies de théâtre, danse et musique, aux organisations de production de spectacle vivant et de location d'équipement de spectacle).

5. Base officielle du certificat

Nom et statut de l'organisme certificateur *Centre de test agréé par l'autorité flamande*	**Nom et statut juridique de l'autorité régionale responsable de l'accréditation/de la reconnaissance du certificat** ***Ministère flamand de l'Emploi et de l'Economie sociale*** *Boulevard Roi Albert II 35 boîte 21* *1030 Bruxelles*
Niveau du certificat (national ou international) *Niveau flamand* *VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)*	**Système de notation / conditions d'octroi** *Toutes les compétences telles que décrites sous point 3 doivent être prouvées.*
Règlementation internationale ou européenne	
Base légale • *Arrêté du Gouvernement flamand du 23 septembre 2005 portant exécution du décret du 30 avril 2004 concernant l'acquisition d'un titre de compétence professionnelle* • *Arrêté ministériel du 4 juin 2009 fixant la norme pour le titre de compétence professionnelle de régisseur de spectacle son*	

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Description du parcours suivi	**Pourcentage du programme complet (%)**	**Durée (heures/semaines/mois/années)**
Validation des acquis de l'expérience (VAE))	100	Max. 7 heures
Durée totale du parcours menant au certificat		Max. 7 heures

Informations complémentaires

L'évaluation a été développée selon la norme de régisseur de spectacle son, telle qu'établie et approuvée par les représentants des employés et les représentants des employeurs des secteurs du spectacle vivant et du secteur non marchand. L'évaluation consiste de l'évaluation facultative d'un portfolio et de l'évaluation proprement dite par 2 évaluateurs selon la norme de régisseur de spectacle son.

Plus d'informations disponibles sur:

www.ervaringsbewijs.be

Répertoire flamand de suppléments au certificat Europass

Vous pouvez télécharger ici les suppléments au certificat Europass en différentes langues. Vous trouverez également une description des systèmes nationaux et régionaux pour les qualifications sur:

www.europass-vlaanderen.be/cs